

Justificatif généré le 12/09/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 12/09/2022
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/628866
N° d'annonce : 628866

MERAH PUTIH 1

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 5.000 €

Siège social : 23 rue de du Roule 75001 PARIS

534 721 659 R.C.S. Paris

Suivant déclaration en date du 5 septembre 2022, l'associé unique, la société PREMIER ROUGE LIMITED, société de droit étranger, One Nexus Way, Camana Bayn Grand Cayman, KY1-9005, Iles Caïmans, a décidé de dissoudre la société MERAH PUTIH 1 en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société MERAH PUTIH 1 à la société Premier Rouge Limited.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Paris.

Pour avis

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aelJ4NUxl

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aelJ4NUxl>

